

PAYS DE BLAIN COMMUNAUTÉ

PROJET DE TERRITOIRE

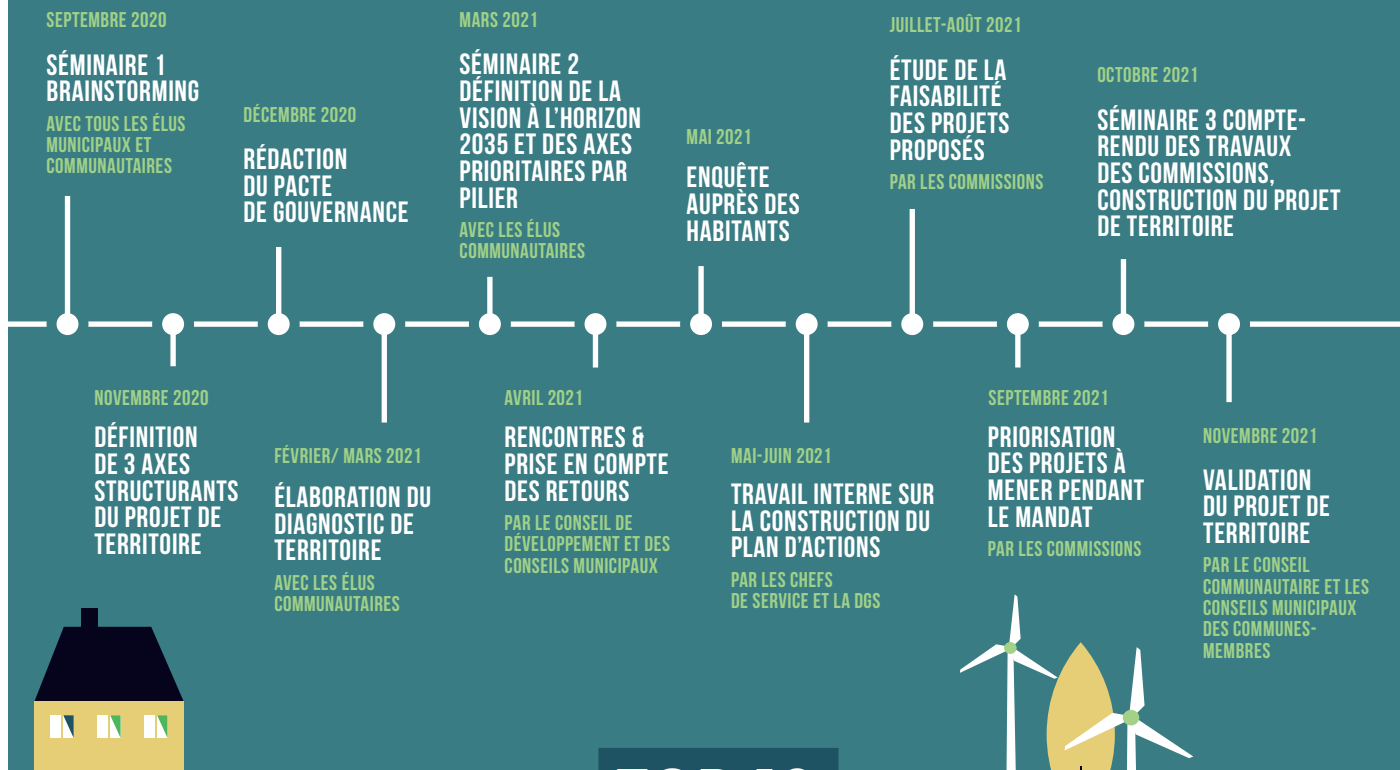
2021
2035

SYNTHÈSE



LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La réflexion autour du projet de territoire s'est construite sur une année, de septembre 2020 à septembre 2021. En voici les principales étapes :



TOP 10

TOP 10 des domaines qui doivent être investis par la communauté de communes selon les habitants répondants au sondage

1 QUALITÉ DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

2 DÉVELOPPEMENT DES TRANSPORTS COLLECTIFS VERS NANTES

3 DÉVELOPPEMENT DU TOURISME (VERT, CULTURE, NATURE)

4 ENVIRONNEMENT (QUALITÉ DE L'EAU, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE...)

5 DÉVELOPPEMENT D'OFFRES D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET MISE EN PLACE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS

6 DÉVELOPPEMENT DES VOIES CYCLABLES ET DE LA PRATIQUE DU VÉLO

7 ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES ET DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

8 ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS, D'ANIMATIONS SPORTIVES, CULTURELLES OU FESTIVES

9 ACCÈS AU NUMÉRIQUE TRÈS HAUT DÉBIT

10 DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE COMMERCIALE DE PROXIMITÉ



TROIS GRANDES AMBITIONS

Trois grandes ambitions animent ce projet de territoire. Elles ont été formulées à partir des priorités suivantes :

ATTRACTIVITÉ ET CRÉATIVITÉ



Devenir un territoire dynamique respectueux d'un développement en cohérence avec les valeurs et les besoins de ses habitants et en interconnexion avec les autres EPCI

DURABILITÉ ET DYNAMISME



S'appuyer sur les ressources du territoire pour devenir un territoire « vertueux » à impact positif en 2050 et ainsi réussir la transition environnementale en commençant par atteindre une neutralité énergétique à l'horizon 2035 et en passant d'une économie linéaire à une économie circulaire

SOLIDARITÉ



Être reconnu comme un territoire solidaire et créatif, un carrefour d'innovations éducatives, sociales et culturelles, accessibles à tous.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE



Ce projet de territoire est le résultat d'une démarche participative. Différents formats de rencontres et temps d'échanges ont permis son élaboration : des séminaires d'élus municipaux et communautaires, des commissions et des groupes de travail existants, des concertations sous forme d'enquêtes et des réunions avec le Conseil de Développement.

Ainsi, tous les acteurs du territoire – acteurs associatifs, éducatifs et économiques, insti-

tutions, citoyens - ont pu faire part de leurs idées et de leurs envies pour le territoire de la Communauté de Communes.

Malgré le contexte défavorable limitant les rencontres publiques, les citoyens ont pu être consultés grâce à un questionnaire en ligne et papier **pour imaginer le territoire de demain et faire part de leurs attentes sur les usages, la mobilité, les commerces, les loisirs, le cadre de vie...**



LES OBJECTIFS DU PROJET DE TERRITOIRE

PILIER 1 / IDENTITÉ RURALE ET TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

OBJECTIF PRIORITAIRE N°1	PRÉSERVER LE CADRE DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT RURAL DE CHAQUE COMMUNE	LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS, FAVORISER LA VÉGÉTALISATION DES ESPACES, ETC.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°2	RÉUSSIR LA TRANSITION ENVIRONNEMENTALE	RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES, DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, ETC.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°3	PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT	PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES, RAPPROCHER L'OFFRE ET LA DEMANDE À L'ÉCHELLE LOCALE, ETC.

PILIER 2 / ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

OBJECTIF PRIORITAIRE N°4	DÉVELOPPER ET RENFORCER LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE EN COHÉRENCE AVEC LES VALEURS DÉFENDUES SUR LE TERRITOIRE	ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DE NOUVELLES ENTREPRISES ET DE PROJETS INNOVANTS CAPABLES DE RÉPONDRE AUX ENJEUX DU TERRITOIRE, AFFIRMER LE RÔLE DE L'EPCI DANS L'ANIMATION DU TISSU ÉCONOMIQUE.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°5	SOUTENIR L'EMPLOI LOCAL POUR RENFORCER LA QUALITÉ DE VIE ET LE DYNAMISME LOCAL	ACCOMPAGNER LES BESOINS D'EMPLOIS EN COHÉRENCE AVEC LES ÉVOLUTIONS.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°6	REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS	MAINTENIR ET RÉINTRODUIRE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DANS LES CENTRES-BOURGS.

PILIER 3 / COHÉSION DU TERRITOIRE

OBJECTIF PRIORITAIRE N°7	RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ET PORTER LA SOLIDARITÉ COMME VÉRITABLE ENJEU DE TERRITOIRE	DÉVELOPPER LES POLITIQUES ENFANCE, JEUNESSE, PETITE ENFANCE, ACCOMPAGNER LES PROBLÉMATIQUES AUTOUR DU HANDICAP, ETC.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°8	VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LA CULTURE PAR DES INITIATIVES COLLECTIVES ET CRÉATIVES POUR SATISFAIRE LA DIVERSITÉ DES PUBLICS	PORTER UNE OFFRE CULTURELLE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE, CRÉER DES PARCOURS TOURISTIQUES SINGULIERS ET D'EXPÉRIENCES ARTISTIQUES.
OBJECTIF PRIORITAIRE N°9	PROMOUVOIR UN VIVRE ENSEMBLE INTERGÉNÉRATIONNEL RESPECTUEUX DES BESOINS DE CHACUN	DÉVELOPPER DES SERVICES SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉS EN DIRECTION DES SENIORS, METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE SUR WWW.PAYS-DE-BLAIN.COM

Blain - Bouvron - La Chevallerais - Le Gâvre

Pays de Blain Communauté

1, avenue de la Gare - BP 29 - 44130 Blain

02 40 79 09 92
accueil@paysdeblain.fr
www.pays-de-blain.com

   
@paysdeblain

